

Image not found or type unknown



Vente malhonnête ou frauduleuse

Par **Thararome**, le **03/10/2019** à **15:03**

Bonjour j'ai signé un compromis de vente pour un bien à usage d'habitation je savais que ce bien avait été un usage commercial auparavant or j'apprends que les démarches n'ont pas été effectuées par la vendeuse à la mairie que ni le notaire ni l'agence ne s'en sont inquiétés c'est moi et qui ai appris que le changement de destination n'a pas été fait que puis-je faire maintenant dans la mesure où la signature définitive est imminente quel est mon recours face à cette situation j'ai donné ma résiliation de bail ...Merci